Image not found or type unknown

Contrat France télécom internet téléphonie

Par **Visiteur**, le **22/09/2008** à **00:46**

Bonjour, je me permets de vous joindre cet email afin d'avoir des informations concernant la résiliation d'un contrat de France Telecom TV, internet, téléphone. Lors de la souscription de l'abonnement le vendeur m'a bien confirmé que je pouvais résilié mon contrat sans aucun engagement, chose que j'ai fais le 11 février 2008 car n'étant pas satisfaite du service et pour des difficultés financières,je reçois de la part de France Telecom dune facture de 321,88euro qui n'arrête pas de me menacer pour cette somme que je refuse de payer parce que je n'ait pas les moyens. Je ne peux pas payer quelque chose dont je n'ais plus les appareils de France Telecom à ma possession. Dans l'attente d'une réponse de votre part je vous prie de bien vouloir accepter mes remeciments.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés